



NOTRE PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE

EN AUVERGNE

LES 5, 6 et 7 avril 2022

Chères et chers amicalistes

Les dates fixées sont pour le conseil d'administration mardi 05/04/2022, pour l'assemblée générale mercredi 06/04/2022 et pour la journée détente jeudi 07/04/2022.

Quelques repères avant la lecture du programme détaillé (en annexe)

- **Le conseil d'administration se tiendra au Centre Afpa de BEAUMONT (Clermont-Ferrand)**

Visite du centre puis repas au restaurant du centre. Pendant le conseil d'administration, les accompagnants découvriront la « Visite aventure Michelin ».

- **L'assemblée générale se tiendra le matin au VVF Club Intense Les Volcans d'Auvergne - 2 route de Coudes - 63270 PARENT**

Pendant le conseil d'administration, les accompagnants visiteront le musée du Gergovie.

L'après-midi, excursion en bus au Puy de Dôme.

Le dîner est prévu avec en soirée, une animation musicale. Une salle nous sera réservée.

- **Journée détente**

Visites guidées de Vulcania le matin, du volcan Lemptégy l'après-midi, déjeuner au restaurant de Lemptégy, transport en car.

- **Hébergement et restauration**

Le système de facturation du VVF diffère de celui des années précédentes. Il fonctionne par **forfait**. Deux types de forfait sont proposés en fonction de la durée du séjour, comprenant dîner, hébergement en chambre 2 personnes, petit déjeuner, déjeuner (y compris celui de la journée de loisirs), assurances, taxes.

- Pour 3 nuits (mardi, mercredi, jeudi), le forfait est de 205 €/par personne en chambre double.
- Pour 2 nuits (mercredi, jeudi) le forfait est de 164 €/par personne en chambre double. *Ce forfait n'est pas négociable pour le mardi et mercredi.*

Pour une chambre individuelle, prévoir 13 € de plus par nuit.

Le déjeuner après l'assemblée générale est proposé à 35 € pour ceux qui n'ont pas réservé au VVF.

Le VVF peut vous accueillir la veille et vous pouvez rester après nos activités, au tarif de 59 € pour une prestation comprenant un dîner, une nuit et un petit déjeuner (*pas le déjeuner*).

- **Transport, parking**

Arrivée en voiture, le VVF dispose de places de parking.

Arrivée en train, la gare SNCF la plus proche est Clermont-Ferrand.

Arrivée en avion, aéroport de Clermont-Ferrand-Aulnat.

Pour les personnes qui arriveront par train ou avion, une organisation sera mise en place pour vous rendre en fonction de votre date d'arrivée, soit au VVF, soit au centre de Beaumont.

INSCRIPTION

Pour vous inscrire, renseigner le formulaire d'inscription ci-dessous et le retourner au plus tard **le 13 décembre 2021** par mail à Denis le Capitaine (denis-le.capitaine@orange.fr) avec copie à Jean-Michel Martin (jmpat2129@yahoo.fr).

ATTENTION : cette fiche d'inscription est un engagement et correspond à une commande ferme et définitive. La gestion groupe des VVF ne nous permettra pas de traiter des cas individuels. Néanmoins, si problème de santé, de pandémie ou autre cas de force majeure, l'assurance annulation comprise dans le forfait couvre ce type de risque.

Paiement par virement

Comme l'année dernière, vous pouvez vous acquitter du paiement par virement.

Si vous optez pour le virement bancaire, effectuez-les (en simultané de votre inscription, pour ne pas oublier) en programmant les dates au 10 janvier pour le premier et au 20 février pour le second.

Lors du virement, indiquez bien vos nom, prénom et objet, cela permettra aux trésoriers d'identifier l'adhérent qui a payé. Voici les coordonnées bancaires de notre amicale. Pour éviter les erreurs, vous pouvez copier/coller les codes bancaires.

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Identifiant national de compte bancaire - RIB

Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise
10278	02292	00020281301	49	EUR

Identifiant international de compte bancaire

IBAN (International Bank Account Number)
FR 76 10278022920002028130149

Domiciliation
CCM LABEGE

BIC (Bank Identifier Code)
CMCI FR 2A

Paiement par chèques

Bien sûr, l'envoi postal du formulaire avec les 2 chèques est toujours possible. Pour cela, vous imprimez le formulaire dûment renseigné et vous l'envoyez avec vos chèques à Thérèse Noël.

Si vous optez pour le paiement par chèque, envoyer vos chèques lors de votre inscription à :
Thérèse Noël, 26 route de Revel – 31 450 – Fourquevaux.
Le premier sera prélevé le 10 janvier et le second le 20 février.

Sécurité sanitaire de nos adhérents

Les conditions sanitaires actuelles nous conduisent à vous demander, comme pour la dernière assemblée générale, de disposer à la date de l'assemblée du pass sanitaire en version numérique ou papier avec au moins un des trois critères coché.

Pour cela, nous vous demandons d'attester sur l'honneur que vous disposerez de ce pass, en cochant à la fin de votre fiche d'inscription la case correspondante.

Si les conditions sanitaires évoluent, nous appliquerons les contraintes sanitaires en vigueur en avril 2022.

Comme d'habitude, au-delà du plaisir de nous retrouver et d'échanger dans une ambiance toujours conviviale, nous profitons de ces rencontres pour découvrir la région (voir le programme détaillé des visites en annexe).

Nous espérons que vous serez du voyage, tous et toutes en forme.